



Le Conquet, le 24 juin 2012

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 AVRIL 2012

L'association A.S.P.E.C.T s'est réunie en Assemblée Générale Ordinaire le dimanche 22 avril 2012 à 10h à la salle Kermarec au Conquet.

Etaient présents ou représentés 22 adhérents, 16 pouvoirs de membres à jour de leur cotisation ; le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activités par le Président et vote
- Rapport et compte rendu financier, décharge du trésorier
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Les projets de travaux sur le port, le POS/PLU de Milin Avel ; l'Agenda 21, le dossier Sainte Barbe, l'aménagement de l'entrée de ville ...
- Discussion autour des actions à mener par notre association
- Questions diverses

Le président Ph. Gay en préambule rappelle la position d'ASPECT : association apolitique qui se veut vigilante avec un regard sur l'environnement, le patrimoine : nous voulons être un interlocuteur auprès des décideurs et surtout en amont

L'intérêt collectif doit primer sur le particulier : un exemple typique est la » Résidence Plein Sud » où se trouvaient, il n'y a pas si longtemps, des champs qui sont devenus zone d'habitation et un petit chemin menant au Bilou qui se trouve maintenant ghettoïsé entre 2 murs.

ASPECT n'est pas là pour s'opposer mais nous devons prendre conscience qu'il y a de plus en plus absence d'intérêt collectif au détriment de la qualité de vie des Conquétois.

Le Maire a reconnu lui-même, lors de la révision du POS, qu'il y avait un problème.

Ph. Gay rappelle ce qui a failli se faire sur la presqu'île et la ria dans les années 70 avec des lotissements sur Kermorvan !!!

Il nous faut être vigilant sur les projets en cours (Ste Barbe...) : il y a eu des erreurs au Conquet et il y en aura encore, d'où notre utilité.

Il faut aussi que les adhérents fassent remonter les problèmes rapidement pour être efficaces.

Le site était un moyen de communication mais il est en panne !!

ASPECT a des droits pour ester en justice, ce qui est important et nous permet d'être absolument autonomes dans ce domaine.

### Rapport d'activités

Après avoir remercié les membres du Bureau, le président Philippe Gay fait le point des actions menées au cours de l'année écoulée.

Le Bureau s'est réuni régulièrement et a abordé les différents problèmes qui nous préoccupent

#### **- Révision du POS/PLU**

Le PLU sur la *zone de Milin Avel* a été retoqué. Il s'agit d'un secteur très particulier dominant la Ria ;

Il y a eu changement de destination de terres agricoles en terrain constructible : ceci s'est fait sans concertation et sans vision globale ; n'ont pas été pris en compte les paramètres de densité, d'esthétique, de circulation.

Il n'y a pas de politique de prévisions ; le PLU est une coquille vide où rien n'est imposé au particulier qui veut construire ; les zones ne sont pas suffisamment définies : rien sur les chemins, le bocage.

La municipalité a une logique purement budgétaire : pour équilibrer le budget, il faut construire !

Le nouveau projet de Milin Avel concernera environ 5 ha : il faudra être présent.

La révision du PLU se fera à l'horizon 2013-2014.

Il est suggéré de consulter le PLU de Belle Ile et la qualité du résultat.

Le **restaurant de Poulconq** est aussi un exemple de carence du PLU : Sur nos inquiétudes, le Maire a répondu : « le PLU ne me donnait pas les moyens de m'opposer »

#### - **Agenda 21**

Il s'agit du programme pour le 21<sup>e</sup> siècle : avoir la vision de l'impact sur le paysage, d'identifier les problèmes Il y a eu une marche arrière sur l'Agenda 21 mais une possible relance est envisagée avec l'embauche d'un emploi aidé.

Le travail devrait être finalisé dans le cadre de la réforme des PLU des communes ; l'Etat vise 2016..

#### - **Sainte Barbe : devenir de l'hôtel ?**

René Richard en tant que Président du CMB sur le secteur vient expliquer la situation.

Le CMB est directement impacté à travers Arkea Banque, ex. BCME, qui a avancé 3 Millions euros (la dernière évaluation est de 800000 euros).

Le 14/02 a eu lieu une grande réunion en Mairie entre le CMB Arkea Banque, la Mairie et le liquidateur, M.Flatres en charge du dossier, chacun avec son avocat.

Arkea Banque a demandé à la Mairie et au liquidateur de trouver des entreprises: il y aurait eu 2 à 3 repreneurs qui avaient la surface financière. Des rumeurs ont circulé sur l'état de la falaise, sur les piliers en béton. Actuellement, Arkea Banque a récupéré le dossier technique et s'est engagée à financer une étude pour environ 25000 euros par l'entreprise Marc, avec un cahier des charges bien défini .Elle se charge de trouver un éventuel repreneur, mais pour faire quoi et pour combien et avec impact esthétique.

**Rappel de la position de ASPECT : Ph. Gay** rappelle que dès que l'on a su qu'il y avait changement de destination, ASPECT a agi en contactant plusieurs autorités, une note rappelant l'historique du bâtiment et la position d'ASPECT a été jointe à l'enquête publique relative à la modification du PLU.

Le Maire de l'époque s'est dit « pas au courant » ; cependant, une réponse de la Préfète B.Malgorn nous annonce qu'elle ne peut rien faire « le Maire ayant déjà signé » !!!

#### - **Le Port**

Le port se divise en 2 parties : la pêche professionnelle et la plaisance gérées par 2 entités : le Conseil Général et la CCI. La municipalité n'a plus de responsabilités.

Ph.Gay a rencontré J.Le Bris président de l'association des pêcheurs et A.Brentec'h président des plaisanciers Alain Brentec'h fait un rapide compte-rendu des prévisions de travaux sur le port

Aménagement de la glacière et de la déchetterie

Revêtement du quai pris en charge par la CCI : emplacement de la glacière en enrobé, avec redéfinition des places de parking ; réalisation prévue fin 2012

Eaux de ruissellement : assainissement refait

Réseaux électriques

Relogement du maître du port

Zone de carénage cale St Christophe avec pompe de relevage

Sur la partie Conseil Général : aménagement pour accessibilité aux handicapés

La position de ASPECT est de préserver l'intérêt général : si les travaux se font, il ne faut pas que ce soit au détriment des usagers et surtout préserver le côté esthétique et minimiser le béton.

Il s'agit d'un budget important ; il faut être vigilant à ce qui va se faire car cela va impacter le visuel  
 Ch.Garnier demande de profiter des travaux du port pour aménager les chaussées dans le fond de la ria :  
 A.Brenterc'h répond que cela n'a pas été envisagé : question de technique et de coût

Arrivée de MM Xavier Jan et Jean-Luc Milin qui vont pouvoir répondre aux questions de l'assemblée :

ZPPAUP : La municipalité veut la remettre en route : contact avec ABF ; c'est inscrit au budget 2012 même si certains conseillers n'y sont pas favorables

PLU : à revoir pour fin 2015, mais la municipalité n'est pas seule à décider

Ph.Gay fait part de son inquiétude suite ce qu'a dit J.Le Guillou lors d'un conseil « il faut construire pour équilibrer le budget »

Pointe du Renard ? Il y aura une commission extramunicipale quand il y aura un projet

Entrée de ville : aménagement de l'entrée de ville par l'Atelier de l'Ile. Pour le moment, seulement des échanges et une analyse de l'existant, le but étant de permettre d'améliorer le point de vue esthétique de cette zone

Le Port : rien n'est arrêté sur l'aménagement, mais il faut penser à la sécurisation des 100000 passagers annuels

M M.Quellec parle de l'Adhésion du Conquet à l'association des ports d'intérêts patrimoniaux du Finistère (Audierne, Le Guilvinec...=

Mobilisés par les élections présidentielles, M le Maire et ses adjoints quittent la réunion

Le Président fait voter l'Assemblée qui unanimement approuve le rapport d'activités.

### Présentation des comptes

J.Ruel, trésorière, présente les comptes. Il n'y a pas eu de dépenses particulières. Décharge est donnée à la trésorière à l'unanimité. Le montant de la cotisation reste inchangé.

Dépenses		Recettes	
Poste	78,81	Cotisations	735,00
Papeterie	18,70	Intérêts	85,77
Photocopies	43,00		
Pot A.G	20,80	<b>Total</b>	<b>820,77</b>
Cotisation à UADL	20,00	Dépenses	246,31
Cotisation à SPPEF	44,00		
Revue	21,00		
	<b>246,31</b>	<b>Bénéfices (*)</b>	<b>574,46</b>
(*) Assurance Novembre 2011/2012 = 141,41 payée en Janvier 2012 donc bénéfice réel : 574,46 – 141,41 = 433,05			
		<b>Trésorerie</b>	
<b>Avoirs 2010</b>	4.475,14	<b>Caisse</b>	88
<b>Bénéfices 2011</b>	574,46	Banque (CMB)	790,91
		Livret Bleu (CMB)	4.202,81
<b>Total</b>	5.049,60	<b>Total</b>	5.049,60

15 euros pour 1 personne

20 euros pour un couple

## Renouvellement du Bureau

Il est procédé au renouvellement du Conseil d'Administration.

J.Blanc, A.Brenterc'h, Ph.Gay, M.Gendrot sont sortants. J. Blanc, guère disponible, est nommé membre honoraire, temporairement jusqu' à une prochaine Assemblée extraordinaire, les 3 autres membres se représentent et sont élus à l'unanimité.

Mme Josée Marec souhaite pour des raisons personnelles et de disponibilité se retirer du bureau.

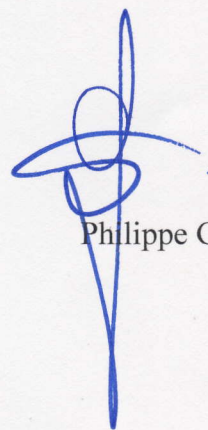
Deux nouvelles candidatures, Mr Jean Chabrol et Mr Christian Garnier qui sont élus.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance, et après avoir remercié les adhérents pour leur concours, invite les participants au pot de l'amitié.

La Secrétaire

Michèle GENDROT

Le Président



Philippe GAY